

# SARL E.M.R.

Malzéville

## Benoît THOUVENIN

Chauffagiste, plombier  
& énergies renouvelables



### Dans quelles circonstances avez-vous démarré CAPEA CUGN ?

J'entendais au départ par Développement Durable le développement interne de l'entreprise afin qu'elle puisse être viable dans le temps. Mais cette démarche est bien plus complète. Avec elle, j'allais pouvoir harmoniser le développement de mon entreprise.

### Quel objectif vous étiez-vous fixé ?

Continuer à développer les activités de manière qualitative, tout en faisant suivre les évolutions pour le personnel. Car les deux vont de pair ! Je voulais prendre du recul sur l'organisation interne et m'assurer de la satisfaction de notre clientèle.

### Où en êtes-vous aujourd'hui ?

L'évolution s'est surtout opérée dans le management du personnel, en améliorant leur bien-être et en réorganisant les bureaux pour optimiser le rendement de chacun.

### Quel bénéfice retirez-vous de cette démarche ?

Elle permet de formaliser les choses et d'y voir plus clair. Mais cela a pris du temps, un peu trop parfois à mon goût.

### Avez-vous d'autres projets en vue ?

Nous avons validé la partie économique pour l'instant, mais nous travaillons sur l'aboutissement des 2 autres piliers. L'environnement sera très prochainement validé et il nous faudra encore un peu de temps pour valider le côté social. Une nouvelle organisation des bureaux permettra également d'obtenir un meilleur rendement et le bénéfice s'en fera ressentir.

### Un message à faire passer aux autres artisans ?

N'hésitez pas à franchir le pas ! Cela permet d'avoir une vue de l'extérieur de l'entreprise et de cibler les améliorations à apporter dans la gestion. Il faut juste faire preuve de patience pour tout mettre en place après.

- Création en janvier 2006
- 10 personnes
- [www.emr54.com](http://www.emr54.com)



Droits réservés EMR, CMA 54

## QUELQUES ACTIONS REMARQUABLES MENÉES

### EN TERME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- L'entreprise est engagée dans de nombreuses démarches et labels
- Les produits sont identifiés afin de pouvoir être réutilisés ou revalorisés
- Mise en place d'un Plan d'Épargne Entreprise pour les salariés
- Messages environnementaux sur l'économie d'énergie lors de la vente d'un produit

La Sarl E.M.R. a obtenu la marque **Artisan Durable** sur le critère :

- de l'économie

